

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 13 juillet 2018 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1819840A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Pascal, François Andrei est nommé au grade de lieutenant-colonel de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'apporter son expertise dans le domaine des interventions à bord des aéronefs, ainsi qu'aux accès techniques et informatiques des matériels au profit du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 juillet 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale de brigade,
commandante et déléguée aux réserves
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT